



▾ *La Marseillaise*, hymne national de la France



© Assemblée nationale

Peinture d'après le tableau d'Isidore Pils - *Rouget de l'Isle chantant pour la première fois La Marseillaise chez Dietrich.*

La *Marseillaise* est le produit d'un moment de l'histoire, celui de la Révolution française. En 1792, la France affronte la coalition des adversaires du dehors et du dedans en faisant appel aux forces vives de la nation. Un chant patriotique et révolutionnaire est créé pour accompagner son combat pour la liberté.

Avec la République, *La Marseillaise* s'impose durablement : elle est aujourd'hui le point de ralliement des défenseurs de la liberté conquise, en France et dans le monde.

► Le temps de la Révolution française

Pourquoi *La Marseillaise* ?

Contexte de la Révolution française et origine de *La Marseillaise*

En juin 1789, aux États Généraux réunis par le roi Louis XVI, les députés du tiers état se proclament Assemblée nationale et s'engagent à donner une Constitution à la France. C'est la fin de la monarchie absolue.

En août 1789, la révolte des paysans contre les seigneurs aboutit au vote, par l'Assemblée nationale, de l'abolition des droits seigneuriaux et des privilèges.

C'est la fin de la société d'ordres.

L'Assemblée nationale rédige la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen qui proclame l'égalité, les libertés de religion et d'expression, la souveraineté de la nation, le droit de propriété.

Le roi Louis XVI n'accepte pas que ses pouvoirs soient diminués. Il soutient les nobles qui émigrent vers les monarchies absolues d'Europe. En 1791 il tente à son tour de fuir, mais il est arrêté et est ramené à Paris.

Une majorité de députés de l'Assemblée législative décide alors de libérer les peuples d'Europe de leurs rois absolus. Le 20 avril 1792, ils déclarent la guerre à l'empereur d'Autriche.

Le 25 avril 1792 à Strasbourg, le capitaine du génie Joseph Rouget de Lisle compose *Le Chant de guerre pour l'armée du Rhin*. Ce chant est rendu populaire par les soldats volontaires marseillais qui le chantent en « montant » à Paris pour défendre la ville menacée par l'ennemi.

L'auteur de *La Marseillaise*

Joseph Rouget de Lisle naît en 1760 à Lons-le-Saulnier (Jura), dans une famille de petits notables. Il entre dans la carrière militaire après avoir fréquenté l'école du génie de Mézières. Entre 1784 et 1789, il mène une vie d'officier, mais il a une passion : composer des chansons en faisant des rimes.

Il monte à Paris où il tente sa chance en composant des opéras.

En 1791, il est nommé officier à Strasbourg. Dans la France révolutionnaire, il est un patriote. Avec les officiers de sa garnison, nobles libéraux et roturiers, tous patriotes, il rencontre le maire de Strasbourg, Diétrich, riche industriel rallié avec modération à la Révolution. Rouget de Lisle appartient à la société des Amis de la Constitution qui proclame « Aux armes citoyens ! L'étendard de la guerre est déployé. Il faut combattre, vaincre ou mourir... ». Il semble que ce soit au lendemain d'une nuit d'enthousiasme que l'auteur ait présenté son chant, interprété par Diétrich.



La nature de *La Marseillaise*

La Marseillaise est un chant de guerre (« *Aux armes citoyens ! Formez vos bataillons* ») qui dénonce les rois d'Europe conjurés, les traîtres auxquels on oppose soldats et héros magnanimes défendant leurs fils et leurs compagnes.

Dans *La Marseillaise* se trouvent tous les futurs clichés de la Patrie en armes. On la dit sanguinaire, mais en réalité avec discernement « *Épargnez ces tristes victimes/ À regret s'armant contre vous...* ». C'est un chant révolutionnaire qui dénonce la tyrannie des « *vils despotes* », objets de haine. Le point d'orgue, qui clôt le chant, est l'invocation à la liberté, justifiant l'amour sacré de la patrie.

Elle s'appuie sur des formules simples et fortes, sur un rythme ample et martial, à la fois expression de l'élite et engagement populaire.

Du Chant de guerre de l'armée du Rhin à *La Marseillaise*, hymne national

Le texte du chant est diffusé très rapidement en Alsace et à Paris où la font connaître des méridionaux, Montpelliérains et Marseillais, soldats fédérés, qui défendent Paris. Les Marseillais participent à l'attaque des Tuileries le 10 août 1792, qui a pour conséquence l'emprisonnement du roi Louis XVI, et le chant prend le titre d'« *hymne des Marseillais* ». C'est à ce moment que la destinée de *La Marseillaise* se joue sur deux fronts, à l'armée et dans tout le pays. La presse marseillaise le diffuse comme « *chant de guerre aux armées des frontières* », et la troupe le diffuse lors des étapes de son parcours.

L'hymne des Marseillais est officialisé comme chant de la République combattante, entre 1792 et 1793 (an II de la République). « *C'est de la musique à coup de canon* » (Grétry). Elle est chantée à Valmy, où les soldats-citoyens sont victorieux des monarques absolus d'Europe en septembre 1792. Cette victoire entraîne la proclamation de la République. Le chant s'enrichit parallèlement d'une septième strophe, destinée aux enfants : « *Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus* ». Pour Michelet, historien du XIX^e siècle, « *La Marseillaise tient lieu d'eau de vie* » dans les combats menés, et d'une ville à l'autre, « *l'air sacré de la liberté* » accompagne l'entrée des Français.



© Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Aquarelle représentant deux soldats révolutionnaires.

Ainsi *La Marseillaise* est la compagne des victoires des soldats de l'an II : « *J'ai gagné la bataille, La Marseillaise commandait avec moi* » écrit un général ; « *La Marseillaise a donné dix-mille défenseurs à la patrie* » (Carnot). Chez l'ennemi, *La Marseillaise* fait impression. Elle provoque et suscite l'admiration de nombreux généraux ennemis.

La Marseillaise apparaît donc comme le chant de la charge, de ces volontaires dont l'enthousiasme supplée l'inexpérience. À Paris, au cours de cette période, on chante *La Marseillaise* aux Tuileries, à l'entracte des théâtres patriotiques qui se multiplient, à l'Opéra. On la chante aussi lors de la fête révolutionnaire de l'Être suprême. Le gouvernement de la Convention montagnarde l'institue hymne national le 4 Frimaire An II (24 novembre 1793) et impose qu'elle soit chantée dans tous les spectacles.



La fin de la Révolution : *La Marseillaise* contestée

Le régime de Terreur institué par la Convention montagnarde est renversé en 1794. Un moment tombée en disgrâce, *La Marseillaise* est toutefois réhabilitée. Mais elle doit affronter la concurrence d'un autre chant, *Le Réveil du peuple*, appel à la vengeance des royalistes et au massacre des « buveurs de sang » du temps de la Terreur. La bataille ouverte entre *La Marseillaise* et *Le Réveil du peuple* trouve dans les théâtres un accueil privilégié : aux chanteurs patriotes comme Talma, s'opposent leurs adversaires, les muscadins. Sous le Directoire, le conflit se poursuit entre théâtres patriotiques et royalistes. Toutefois, *La Marseillaise* se diffuse. Elle est chantée lors des victoires de la campagne d'Italie, aux funérailles de généraux de la Révolution. Elle sert de chant de ralliement pour les patriotes des républiques sœurs, états limitrophes, qui ont adopté son gouvernement.

► Depuis la Révolution

Comment *La Marseillaise* s'impose-t-elle ?

1800-1871

Au cours de cette période se succèdent différents régimes politiques qui, soit, s'affirment héritiers de la Révolution, soit, la rejettent. Ces avancées et ces reculs de la liberté affectent *La Marseillaise*, proscrite le plus souvent.

Napoléon Bonaparte et l'Empire (1800-1815)

Il écarte *La Marseillaise* qu'il n'aimait pas, au profit de *Veillons au salut de l'Empire*. Il est admonesté par Rouget de Lisle qui est alors considéré comme opposant au régime. Néanmoins dans la dernière campagne de Waterloo, quand le salut de la patrie est en jeu, la vieille garde chante *La Marseillaise*.

Louis XVIII, Charles X et la Restauration (1815-1830)

La Marseillaise est proscrite, considérée comme un chant séditieux. Rouget de Lisle vit dans la misère.

La Révolution de 1830 et la Monarchie de Juillet (1830-1848)

En 1830, *La Marseillaise* est à nouveau reconnue. Le peintre Eugène Delacroix évoque son symbole dans son œuvre *La liberté guidant le peuple*. Mais très vite le roi Louis-Philippe proscrit l'hymne révolutionnaire qui devient le chant de ralliement des républicains victimes des répressions de 1831 et 1834.

La Révolution de 1848 et la II^e République (1848-1851)

La Marseillaise est reconnue hymne officiel par le gouvernement républicain. En 1848, l'Europe connaît une grande poussée révolutionnaire ; *La Marseillaise* est le chant de ralliement des héros de la liberté, allemands, italiens, polonais, tchèques, hongrois...

Napoléon III et le Second Empire (1851-1870)

La Marseillaise est à nouveau considérée comme un chant subversif, le chant des opposants à l'empereur, déportés outremer. Mais en 1870, lorsque le péril de la guerre avec la Prusse se précise, *La Marseillaise* retrouve sa place d'intermède à l'Opéra ou au Vaudeville, comme autrefois. Elle est également chantée sur les champs de bataille de 1870 et 1871, surtout à partir du moment où s'installe le gouvernement de défense nationale. Elle galvanise le combat des fédérés de la Commune de Paris.



1879-1918 : la République conquérante

Cette période est l'âge d'or de **La Marseillaise** qui devient hymne national et objet d'une exaltation collective de la part des autorités. Elle est le symbole de la République conquérante et incarne le souffle patriotique exacerbé par la défaite de 1870 et le désir de revanche.



© Droits réservés.

La Marseillaise ou le départ des volontaires en 1792, François Rude, haut-relief, arc-de-triomphe de l'Étoile (1833 - 1836).

La Chambre des députés vote l'officialisation de **La Marseillaise** en 1879. Son essor est spectaculaire. Elle devient l'accompagnement obligé des défilés et de la célébration du 14 juillet.

En 1882, le Président du Conseil Charles de Freycinet inaugure la statue de Rouget de Lisle : « **La Marseillaise** est l'hymne de la Patrie, elle est une force, un honneur et un enseignement ». Il insiste sur son contenu à la fois pacifique et patriotique : « C'est un drapeau de progrès, de civilisation, de liberté ».

Ces proclamations sont réitérées par Poincaré en 1889,

lors du Centenaire de la Révolution, et en 1900, lors de l'Exposition universelle. **La Marseillaise** devient un monument sacré et intouchable.

Victor Hugo voulait en réécrire les paroles, mais Paul Doumer tranche : « **La Marseillaise** est le chant national de la France, elle est intangible ». Un immense effort de pédagogie accompagne cette affirmation. Son orchestration est faite à l'usage des musiques militaires ; on en prescrit l'enseignement dans les écoles. Elle est chantée lors des festivités locales et dans les célébrations nationales.

Mais la classe ouvrière ne se reconnaît pas dans l'hymne de la bourgeoisie au pouvoir. Si les ouvriers en grève chantent **La Marseillaise**, en réalité *La Carmagnole* la supplante. A partir de 1888, L'Internationale devient le chant de la classe ouvrière. Celle-ci, lorsqu'elle chante **La Marseillaise**, transforme ses paroles : « *Allons forçats des filatures, le premier mai vient de sonner* ».

De même **La Marseillaise** est un chant scandaleux pour la droite catholique et cléricale.

Le temps de la Première Guerre mondiale

Il est un moment clé dans l'histoire de **La Marseillaise**. Elle est chantée sur le front, y compris par les Alliés. À Paris comme en province, elle est à nouveau mise en scène dans les théâtres et les cafés-concerts. Les poètes comme Edmond Rostand et les musiciens comme Camille Saint-Saëns se mobilisent au milieu de foules rassemblées. Les cendres de Rouget de Lisle sont transférées aux Invalides le 14 juillet 1915. Mais à la fin du conflit, les soldats, épuisés, préfèrent *La Madelon* à **La Marseillaise**. Le mouvement socialiste s'exprime très explicitement en 1917 : « *Nous ne chantons pas leur Marseillaise, ils en ont fait un chant de sauvages... Nous chantons l'Internationale* ».

De 1918 à nos jours

La Marseillaise et l'extrême droite

Les lendemains de la guerre voient succéder à l'enthousiasme de la victoire, l'amertume et l'insatisfaction chez les anciens combattants, même si leur ralliement au drapeau tricolore et à **La Marseillaise** est sincère. Ceux-ci deviennent une proie facile pour les ligues d'extrême droite, dont l'antiparlementarisme vise à mettre à bas la République. C'est aux accents de **La Marseillaise** que ces dernières marchent sur la Chambre des députés le 6 février 1936. L'hymne est ainsi détourné de son sens originel.



Du rejet au ralliement du mouvement communiste

Il est par ailleurs remis en cause par les révolutionnaires français des années 1920-1930. Ainsi le poète Aragon, dans son poème *Hourra l'Oural* (1934) attaque féroce *La Marseillaise* : « *Quatre ans de Marseillaise avec / Les pieds dans la merde et la gueule en sang / Marseillaise de Charleroi / Marseillaise des Dardanelles / Marseillaise de Verdun... / Cède le pas à l'Internationale / Debout les damnés de la terre* ».

Mais l'alliance au sein du Front Populaire change la donne. Le parti communiste révisé sa position vis-à-vis de *La Marseillaise* et du drapeau tricolore. Il n'est plus question d'abandonner ces symboles républicains, également valeurs patriotiques, à l'ennemi de classe. Lors de la prestation du serment du Front Populaire le 14 juillet 1935, le communiste Jacques Duclos proclame : « *La Marseillaise est un chant révolutionnaire, un chant de liberté* ». Les socialistes partagent ce point de vue. Léon Blum écrit dans le journal *Le Populaire*, le 14 juillet 1936 : « *Nous avons désappris La Marseillaise et le 14 juillet comme la fête officielle et le chant officiel* ».

La Marseillaise en Europe

Hors de France, en revanche, dans une Europe en révolution, la vocation révolutionnaire de *La Marseillaise* demeure. En Russie, Lénine, lors de son retour à Pétrograd en 1917, est accueilli aux accents de *La Marseillaise* et de *L'Internationale*. L'hymne français est également chanté en Allemagne, en Hongrie, en Espagne...

Le temps de la Seconde Guerre mondiale

La Seconde guerre mondiale scelle les liens entre la Résistance et l'esprit du Front Populaire. Elle rend à *La Marseillaise*, proscrite par le régime de Vichy, toute sa valeur d'hymne patriotique. Celui-ci est chanté dans les manifestations interdites, au maquis, en prison, au pied du peloton d'exécution. Le général de Gaulle chante *La Marseillaise* lors de la libération de Paris, à la cathédrale de Chartres.



© Bibliothèque de l'Assemblée nationale

Aujourd'hui, chacun s'approprié sa *Marseillaise* : la droite par référence à de Gaulle ; l'extrême droite, pour affirmer son authentique fibre patriotique ; la gauche, pour qui elle demeure le chant national. Par-delà les conceptions politiques, *La Marseillaise* soude la communauté nationale, car elle en est l'hymne officiel, inscrit dans la Constitution de la V^e République. Elle est chantée, partout en France, lors des fêtes nationales (les 11 novembre, 8 mai et 14 juillet).

Depuis 2005, la loi stipule que *La Marseillaise* doit être apprise par tous les élèves des écoles primaires. Le 90^e anniversaire de la fin de la Première Guerre mondiale, le 11 novembre 2008, a vu la participation massive des écoliers, collégiens et lycéens aux cérémonies officielles renouant ainsi avec la tradition qui a longtemps associé les élèves à la vie locale et à la commémoration des temps forts de notre histoire. Dans de nombreuses communes de France, ils ont chanté *La Marseillaise*.



◀ L'hymne national en quelques dates

- 24 novembre 1793 : *La Marseillaise* est déclarée hymne national par la Convention montagnarde.
- 1879 : *La Marseillaise* devient l'hymne national de la III^e République.
- Une version officielle est adoptée par le ministère de la Guerre en 1887.
- Septembre 1944 : une circulaire du ministère de l'Éducation nationale préconise de faire chanter *La Marseillaise* dans les écoles pour célébrer la victoire contre le nazisme.
- Septembre 2005 : avec la loi Fillon, l'apprentissage de *La Marseillaise* et de son histoire deviennent obligatoires à partir de la rentrée 2005. La circulaire de rentrée précise que le primaire « offre un enseignement d'éducation civique qui comporte obligatoirement l'apprentissage de l'hymne national et son histoire. »

◀ Et ailleurs ? Les hymnes en Europe

« Il est un chant, un poème lyrique exprimant la joie, l'enthousiasme. Il est un chant solennel en l'honneur de la patrie et de ses défenseurs. » Dictionnaire Robert.

Un hymne national est généralement un chant patriotique, souvent choisi pour l'usage officiel par le gouvernement d'un État. La plupart des pays ont adopté un hymne national, qui peut d'ailleurs coexister avec d'autres chants patriotiques.

- Le premier hymne national est **néerlandais**. Il a été écrit entre 1568 et 1572, durant la guerre de Quatre Vingt ans.
- Les **Espagnols** ont écrit leur hymne national, *La Marcha Real* (« La marche du Roi »), en 1770.
- Les **Anglais** ont joué leur hymne *God save the Queen* pour la première fois en 1775. Il s'appelait alors *God Save the King*.

En **France**, un hymne royal avait été écrit en 1686 par la duchesse de Brinon, sur une musique de J.-B. Lully : le *Domine, salvum fac regem* (« Dieu sauve le Roi »).

◆ L'hymne européen

L'Europe a désormais son hymne : choisi dès 1972 par le Conseil de l'Europe, le gouvernement de l'Union européenne a adopté depuis 1985 comme hymne officiel *l'Ode à la joie* de Ludwig van Beethoven (Neuvième Symphonie, 4^e mouvement, Opus 125) composée en 1823, mise en musique du poème de Friedrich Schiller (*Ode and die freude*, 1785) évoquant les idéaux de paix, de liberté et de solidarité incarnés par l'Europe. C'est la traduction de cette ode qui est chantée dans l'hymne européen.

Lien utile :

<http://www.ac-creteil.fr/cared/>